

# MAIRIE d'ALBUSSAC

Département de la Corrèze  
19380



Tél. 05 55 28 61 48  
Fax 05 55 28 30 55  
e-mail : [mairie@albussac.fr](mailto:mairie@albussac.fr)  
site : [www.albussac.fr](http://www.albussac.fr)

## *Discours*

*lors de la commémoration et de l'inauguration de la table  
pédagogique au monument des Murels*

*Dimanche 28 juillet 2024*

**Nicolas Eyrolle, conseiller municipal :**

*Mesdames, Messieurs,*

*Nous voici une nouvelle fois réunis comme chaque dimanche précédant le 31 juillet, dans ce magnifique cadre de verdure et de paix, si calme et si paisible aujourd'hui, mais théâtre, il y a 80 ans, d'un sanglant combat de la Résistance.*

*Jusqu'en 2009, les anciens de l'Armée Secrète de Basse et Moyenne Corrèze organisaient chaque année, ici, une cérémonie pleine de ferveur et d'émotion en mémoire de leurs 5 camarades tombés sous le feu de l'ennemi le 31 juillet 1944.*

*A partir de 2010, ces anciens combattants, vieillissants ou fatigués, mais aussi de moins en moins nombreux, ont demandé à la municipalité de prendre en charge l'organisation de cette cérémonie.*

*Désormais, il appartient à chaque génération d'élus d'accomplir son devoir en se faisant « Passeur de Mémoire ».*

*Pour que l'hommage porté aux disparus en ce lieu soit des plus solennels et avant de débiter la cérémonie, je vais vous en rappeler le protocole établi par l'Armée Secrète :*

*Dès l'ouverture de la cérémonie et juste après la mise en place des drapeaux,*

*Nous écouterons «le Chant des Partisans»,*

*Suivi par un rappel des faits survenus le 31 juillet 1944 : un récit-hommage relaté cette année à plusieurs voix par Monsieur le maire, Sébastien Meilhac, moi-même, Nicolas Eyrolle et Madame Marie-Hélène Servantie. Le chant «Ceux du Maquis» terminera cette partie centrale.*

*Nous enchaînerons par la découverte de la table pédagogique, le dépôt de gerbes, suivi de « la Sonnerie aux Morts » puis nous observerons une minute de silence.*

*Nous clôturerons par « La Marseillaise » avant le salut des porte-drapeaux par les autorités.*

### **Musique : Chant des Partisans**

#### **Sébastien Meilhac, maire :**

*René Bouillac, Fernand Touzet, Henri Pradel, Henri Combe et Gaston Candes.*

*Nous sommes aujourd'hui réunis pour honorer ces 5 jeunes soldats tombés ici même le 31 juillet 1944 pour que la France retrouve son indépendance, pour que nous soyons libres aujourd'hui.*

*Ayons également une pensée pour Jean Naves, dont nous avons découvert l'existence il y a quelques années, et qui faisait partie du petit groupe de cette embuscade. Alors que le tireur au fusil-mitrailleur se retrouvait hors de combat, il se saisit avec la fougue de ses 20 ans de son arme et infligea de lourdes pertes à l'ennemi. Engagé dans l'armée en octobre 1944, il décèdera malheureusement le 26 février 1945 à Offendorf dans le Bas-Rhin, 7 mois après s'être distingué aux Murels.*

*Pour comprendre ce qui s'est joué ici même le 31 juillet 1944, il faut se replonger dans le contexte de l'époque.*

*Le débarquement du 6 juin en Normandie a rebattu les cartes de toutes les résistances en France.*

*A partir du 10 juin, les unités des maquis de Basse-Corrèze sont réorganisées avec pour missions : harcèlement de l'ennemi, embuscades, destructions...*

*Le 14 juillet, dans le cadre de l'Opération Cadillac, un gigantesque parachutage d'armes sur le plateau de Moustoulat, commune de Monceaux-sur-Dordogne, mobilise de nombreux résistants, maquisards et civils. Ce même jour, la 10<sup>ème</sup> Compagnie de l'Armée Secrète est réorganisée en 4 bataillons : AS de Cœur, AS de Pique, AS de Trèfle et AS de Carreau.*

*Le 29 juillet, une de ces sections est prise dans une embuscade allemande au Perrier de Beynat : 5 combattants y laisseront la vie.*

*Le 31 juillet, c'est ici même que le bataillon AS de Carreau va faire parler de lui.*

*Vers 8 heures du matin, le Capitaine Guérin, alias Georges, est averti par Jean Bordes, agent de liaison albussacois de 17 ans, qu'un détachement de l'armée allemande est susceptible de remonter la route des Murels en direction de Brive.*

*Il donne l'ordre à un groupe d'une quinzaine d'hommes de dresser une embuscade le plus loin possible des habitations. La petite escouade quitte à pied le camp de Ménoire. Jean Bordes pousse un vélo sur lequel est attaché un des 2 fusils mitrailleurs. La route est longue, 8 à 10 km. Ils prennent soin d'éviter l'axe principal et passent par de petits chemins agricoles : Neuville, Prézat et le Moulin de Prézat, où ils s'arrêtent boire chez Antoinette, la maison Leymarie étant alors un bistrot.*

*Ecoutons le récit de Jean Bordes, tel qu'il nous le racontait il y a 16 ans, lors de cette même cérémonie en 2008 :*

#### **Nicolas Eyrolle, conseiller municipal :**

*« Nous arrivons vers midi sur le site prévu : route de Murels. Un premier poste doté d'un fusil mitrailleur se met en place sur la butte dominant la nationale alors que j'accompagne le deuxième poste se positionner 200m en aval. Je me prépare à repartir, ma mission accomplie, lorsque débouche le convoi allemand. Immédiatement, il ouvre le feu ! J'ai juste le temps de plonger dans le ravin, un miracle pour moi, la peur de ma vie !*

*Le fusil mitrailleur en place au premier poste stoppe le convoi. Je reviens vers la Maison Rouge où deux maquis avec un fusil mitrailleur cherchent un emplacement de soutien. Je les envoie sur le sentier des cascades où ils auront une vue directe sur l'embuscade. Un homme courageux, Antoine Coste, les prend en charge et leurs tirs de barrage seront précieux. La fusillade alertera plus tard le groupe FTP de Chastre qui, depuis la colline d'en face, apportera également son soutien et fera sûrement des dégâts avec son fusil mitrailleur, même situé à plus de 300m.*

*Le combat sera âpre, mais la colonne allemande fera demi-tour, laissant derrière elle 5 maquisards tués.*

#### **Sébastien Meilhac, maire :**

*En cet été 1944, la commune d'Albussac a déjà payé un lourd tribut. En effet, le 9 juin, 1 mois et demi avant ce combat des Murels, le village des Quatre-Routes a été entièrement détruit et brûlé par la division Das Reich, qui commettra le même jour les atrocités que l'on sait à Tulle. Une victime civile est à déplorer aux Quatre-Routes : François Nouaille. Le 9 juin dernier, dans le cadre des célébrations des « 80 ans de la Libération », nous avons inauguré une stèle commémorative accompagnée de tables explicatives.*

*Nous avons également décidé d'installer un panneau pédagogique ici même, à côté de ce monument, pour en expliquer l'existence.*

*Ces deux réalisations ont été pensées au sein d'un comité consultatif composé de membres que je remercie encore pour leur engagement : des élus, Christian Rigal, Damien Laurensou, Nicolas Eyrolle et Guillaume Trémouille mais aussi des habitantes de la commune : Claudine Salesse et Marie-Hélène Servantie que nous allons entendre maintenant.*

#### **Marie-Hélène Servantie :**

*Vous n'avez réclamé la gloire, ni les larmes /*

*Ni l'orgue, ni la prière aux agonisants [...]  
Vous vous étiez servis simplement de vos armes /  
La mort n'éblouit pas les yeux des Partisans [...]  
Adieu la peine et le plaisir, adieu les roses /  
Adieu la vie, adieu la lumière et le vent*

*Ces quelques vers sont extraits d'un long poème intitulé « Strophes pour se souvenir ». Louis Aragon l'a écrit en 1955 en hommage aux résistants du Groupe Manouchian, exécutés par les allemands au Mont Valérien, le 21 février 1944. Léo Ferré l'a mis en musique sous le titre « l'Affiche Rouge » au début des années 60. Depuis quelques années, les nouvelles générations découvrent ou redécouvrent cette chanson avec le groupe Feu ! Chatterton. En février dernier, il l'a interprétée à l'occasion de l'entrée au Panthéon de Missak Manouchian, de sa femme Mélinée et de leurs vingt-trois camarades.*

*Vous n'avez réclamé la gloire, ni les larmes /  
Ni l'orgue, ni la prière aux agonisants [...]  
Vous vous étiez servis simplement de vos armes /  
La mort n'éblouit pas les yeux des Partisans [...]  
Adieu la peine et le plaisir, adieu les roses /  
Adieu la vie, adieu la lumière et le vent*

*Ils vous vont bien ces mots, à vous aussi, René Bouillac, Fernand Touzet, Henri Pradel, Henri Combe et Gaston Candes. Dans l'enthousiasme de votre engagement, vous n'attendiez pas de reconnaissance et nous voici, 80 ans après votre mort, rassemblés sur le lieu de votre sacrifice pour une France libre.*

**René Bouillac**, vous aviez 22 ans. Fils unique d'un boulanger de Tulle, vous vous destiniez sans doute à exercer le même métier. Cela faisait à peine un mois que vous étiez engagé dans le maquis. Marié depuis trois ans à Marie-Jeanne Borie, vous alliez bientôt être papa. Vous ne connaîtrez jamais le sourire de votre fils René, né trois mois après votre décès.

**Fernand Touzet**, vous aviez 21 ans et demi. Fils d'un cheminot et d'une garde-barrière, né dans la Creuse, vous étiez le 4<sup>ème</sup> d'une fratrie de six. Débrouillard et rieur, vous étiez revenu à Tulle où vos parents s'étaient fixés et où vous travailliez à l'usine de La Marque. Au soir du martyr de la ville, vous vous êtes engagé dans le maquis. La cabrette, dont vous jouiez au sein d'un groupe folklorique, n'a plus jamais vibré sous vos doigts.

**Henri Pradel**, avec vos 40 ans, vous étiez l'aîné du groupe. L'aîné aussi d'une fratrie de sept frères et sœurs, dont certains se sont particulièrement illustrés dans la résistance autour de Beaulieu-sur-Dordogne, votre ville natale. Célibataire, vous vous étiez offert pour remplacer votre frère André, fait prisonnier par les allemands au début de la guerre. Votre sacrifice refusé a trouvé un autre accomplissement sur ce bord de route corrézienne.

**Henri Combe**, vous aviez presque 22 ans. Né dans l'Allier, département de votre maman, vous étiez venu vous installer avec vos parents à Beaulieu-sur-Dordogne, ville natale de votre père. Très jeune, pour échapper aux tensions familiales, vous étiez parti comme garçon de ferme à quelques kilomètres de votre foyer. A votre demande, c'est Rémi, votre petit frère de 13 ans et demi, qui fut averti de votre décès.

**Gaston Candes**, avec vos 19 ans et 9 mois, vous êtes le plus jeune des cinq « Morts pour la France » de ce 31 juillet 1944. Né dans la ferme familiale de Fontmerle, sur la commune d'Atillac, vous vous destiniez à devenir maçon. Engagé dans le maquis au lendemain de l'Opération Cadillac, vous étiez retourné dans votre famille en toute discrétion la veille de l'embuscade des Murels, fier de montrer à vos proches la mitraillette que l'on venait de vous confier. Ce premier et ultime combat fut la seule occasion de vous en servir.

*Adieu la peine et le plaisir, adieu les roses / Adieu la vie, adieu la lumière et le vent...*

René Bouillac, Fernand Touzet, Henri Pradel, Henri Combe et Gaston Candes, pour la première fois, vos cinq familles sont aujourd'hui réunies. A l'époque, le climat de peur qui régnait ne l'avait pas permis. Après avoir été veillés et honorés par vos camarades dans une grange de Ménoire transformée en chapelle ardente, vos corps avaient été rendus à vos parents, qui les avaient récupérés quand cela leur avait été possible. La nécessité de reconstruire la France après la victoire sur l'Allemagne nazie, la transformation de la société qui s'en est suivie ont laissé vos proches avec leur peine et leur désarroi, certains ignorant jusqu'à aujourd'hui les circonstances exactes et le lieu de votre mort. Mais votre souvenir ne les a jamais quittés, tout comme votre mémoire n'a jamais cessé d'être honorée, chaque année, ici même, depuis 80 ans, toujours en présence des familles Bouillac et Touzet.

Sœur, belle-fille, petite-fille, neveux et nièces, cousins et cousines de ces cinq Morts pour la France, quand, après de longs mois de recherche, grâce à l'aide de Monsieur Jean-Claude Luc (généalogiste amateur) et des secrétaires de mairie contactées, je vous ai retrouvés, les uns après les autres, vous m'avez fait part de votre immense reconnaissance envers la municipalité d'Albussac pour l'initiative de cette table pédagogique. Mais c'est à vos chers disparus que nous devons un incommensurable MERCI pour le sacrifice de leurs cinq vies fauchées net.

Madame Simone Delmas d'Atillac, qui m'a permis d'entrer en contact avec les descendants de Gaston Candes, m'a rappelé ces mots du célèbre écrivain chilien Luis Sépulveda : « Après la mort physique, s'ajoute la deuxième mort, celle de l'oubli et de l'anonymat. » Cela, nous ne l'avons pas permis. René Bouillac, Fernand Touzet, Henri Pradel, Henri Combe, Gaston Candes, ce monument et cette table perpétueront votre souvenir auprès des générations futures.

**Chant : Ceux du Maquis**

**Sébastien Meilhac, maire :**

*J'invite les membres des familles Bouillac, Touzet, Pradel, Combe et Candes à me rejoindre pour découvrir cette table.*

**Découverte de la table pédagogique**

*80 ans après ce combat des Murels, méditons sur l'année de nos 20 ans et saluons le courage de ces combattants d'infortune car c'est à eux que nous devons d'avoir vécu si longtemps en paix.*

*N'oublions jamais celles et ceux qui, ici même comme au Perrier de Beynat où nous étions tout à l'heure, ou dans tant d'autres lieux, ont payé de leur vie l'amour de la liberté.*

*Souvenons-nous de ces combattants de l'ombre, anonymes ou célèbres, comme Antoine de Saint-Exupéry, l'auteur du « Petit Prince », abattu en mission au-dessus de la Méditerranée ce même 31 juillet 1944. Rendons-leur hommage et inclinons-nous devant cette modeste stèle dressée à l'endroit-même où tombèrent nos jeunes maquisards.*

*Je terminerai par une citation d'Emile Henriot : «Les morts vivent tant qu'il y a des vivants pour penser à eux.»*

*Je vous remercie.*

Dépôt de gerbes

Sonnerie aux Morts

Nicolas Eyrolle, conseiller municipal :

*En hommage à René Bouillac, Fernand Touzet, Henri Pradel, Henri Combe et Gaston Candes, tombés le 31 juillet 1944, nous observons une minute de silence.*

Minute de Silence

Chant : *la Marseillaise*

Salut aux porte-drapeaux

Nicolas Eyrolle, conseiller municipal :

*La cérémonie des Murels est maintenant terminée. Merci à vous tous pour votre participation. Je tiens à remercier les porte-drapeaux, en particulier la délégation venue d'Altillac, commune de Gaston Candes, et les autorités présentes.*

*Je vous invite maintenant à vous rendre à la salle des fêtes d'Albussac pour partager un verre de l'amitié offert par la municipalité.*